|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **REGLEMENT** |  |

**43ème Rallye Régional Automobile**

**« Ronde de la Durance »**

**les 25 et 26 Juin 2016**

PROGRAMME - horaires

Parution du règlement le 09/05/16

Ouverture des engagements dès parution du règlement.

Clôture des engagements le 13/06/16 à minuit.

Parution du road-book : le 19/06/16

Distribution du road-book : le 19/06/16 et le 24/06/16 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

A l’Office de Tourisme de La Roque d’Anthéron

Dates et heures des reconnaissances le 19/06/16 et le 24/06/16 de 09H00 à 18H00

Vérification des documents et des voitures le 25/06/16 de 07H15 à 11H15

Heure de mise en place du parc de départ le 25/06/16 à partir de 07H30.

Première réunion des commissaires sportifs le 25/06/16 à 10H15 à la Maison des Associations – Cours Foch

Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de départ le 25/06/16 à 12H30

Départ de la Roque d’Anthéron le 25/06/16 à 13H30

Arrivée de la 1ère étape le 25/06/16 à 17H48

Publication des résultats partiels et de l’ordre des départs de la deuxième étape le 25/06/16 à 20H00

Départ de la 2ème étape le 26/06/16 à 09H00

Arrivée à la Roque d’Anthéron le 26/06/16 à 15H18

Vérifications finales au garage Pagès à la Roque le 26/06/16

Publication des résultats du rallye le 26/06/16, 30 mn après l’entrée en parc du dernier concurrent.

Remise des prix : La remise des coupes se fera sur le podium d’arrivée le 26/06/16.

Permanence du Rallye : Lieu: Maison des Associations – Cours Foch – La Roque d’Anthéron.

Tableau officiel d’affichage : Ancien Camping Silvacane de la Roque,

Avenue des Alpilles : du 25/06/16 : 7H15 au 26/06/16 : 18H15.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L’Association Sportive Automobile Roque et Durance organise, en qualité d’organisateur administratif, les 25 et 26 juin 2016, un rallye automobile régional dénommé 43ème Rallye Régional « Ronde de la Durance ».

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d’Azur le 14/03/2016, sous le numéro 24 et a obtenu le permis d’organisation numéro 267 de la FFSA le 17/03/2016.

Comité d’Organisation

Présidente : VINCENSINI Marie Odile Membres : MARTIN Christophe - EYDOUX Laurent

Secrétaire : TAPIAU Andrée LAUNAY Claude - GUYON Sylvie

Trésorière : ROUSTAN Monique COPPOLA Gilles - PEYRONNEL Eric – RITZZO Frédéric

Avec le concours de l’Ecurie Aurélienne de Lambesc, les Mairies de la Roque d’Anthéron, de Lambesc et de Charleval.

Secrétariat et permanence du rallye : **A.S.A.R.D.**

Place de la République - 13640 LA ROQUE D’ANTHERON

Tel: 04.42.50.44.36 - Fax : 04.13.33.84.17

[asard13@orange.fr](mailto:asard13@orange.fr) - Site : [www.asard.fr](http://www.asard.fr)

Toutes les informations « Heures de convocation » et « Liste des engagés » paraîtront sur le site de l’Association.

***Organisateur technique*** Marie-odile VINCENSINI

1.1P. Officiels

Délégué de la Ligue chargé des RTS : Mr VIEUX Patrick 113719

Commissaires sportifs : Président: Mr ARGELES Aimé 5043

Collège: Mr POUQUINE Georges 20225

Mme GHIGO Denyse 1968

Directeur de course : Mr GHIGO Gérard 1967

Directeurs de course adjoints : Mr EYDOUX André 7205

Mr BOI Pierre 12623

Mr RICHARD Robert 33762

Directeurs de course adjoints délégués aux ES : Mr PINON Jacky 5330

Mr BARDIN Yannick 46622

Adjoint à la direction de course chargé du BBR : Mr SCHMIT Clair 9199

Médecin Chef : Dr TAMISIER Michèle

Commissaires techniques : Responsable Mr FRANCOU Bertrand 4010

Mr BORDERON Loys 183288

Mr CANEL Jean-Louis 50539

Mr CORBET Robert 6850

Mr FORESTELLO Jean-Pierre 11620

Chargés des relations avec les concurrents : Mme SCHMIT Sylvie 36488

Mme BOI Jeanne 27373

Chargé des commissaires Mme GUYON Sylvie 153064

Chargé des relations avec la presse : Mme AVON Evelyne

1.2P. Eligibilité

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance », compte pour la coupe de France des Rallyes 2016 coefficient 2, le Challenge de la Ligue Provence Alpes Côte d’Azur et le Challenge de la Ligue Provence Alpes Côte d’Azur « Jeune Espoir Rallye ».

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront par email, avec leur accusé de réception d’engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le samedi 25/06/16 de 07H15 à 11H00 à la salle Anglade – La Fenière à la Roque d’Anthéron.

Les vérifications techniques auront lieu le 25/06/16 de 07H30 à 11H15 au Parking La Fenière face au SPAR de la Roque d’Anthéron.

Les vérifications finales seront effectuées au garage Pagès à la Roque d’Anthéron.

Taux horaire de la main d’œuvre : 60 Euros TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d’engagement - Inscriptions

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 43ème Rallye Régional « Ronde de la Durance » doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d’engagement ci-jointe, dûment complétée avant le 13 juin 2016 minuit au plus tard.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures, toutefois celui-ci pourra évoluer en fonction du nombre total d’engagés limités à 105 voitures pour les deux rallyes.

**3.1.11.1P.** Les droits d’engagement sont fixés :

* avec la publicité facultative de l’organisateur : 330 €
* sans la publicité facultative de l’organisateur : 660 €
* pour les équipages licenciés à l’ASARD : 280 €

**3.1.12P.** La demande d’engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d’engagement.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Le départ du 1er concurrent aura lieu 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC et ce lors des 2 étapes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Article 4.1 – Voitures Autorisées

Conforme au règlement standard de la FFSA.

Article 4.3P - Assistance

**Toute assistance en dehors du parc d’assistance de Lambesc est interdite.**

ARTICLE 5p. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6p. Sites et infrastructures

6.1P. Description

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » représente un parcours de 206 km 42. Il est divisé en deux étapes et cinq sections. Il comporte huit épreuves spéciales d’une longueur totale de 40 km.

Les épreuves spéciales sont:

Epreuve 1-3 : Charleval-Lambesc 5 km 600

Epreuve 2 : Lambesc-La Roque 4 km

Epreuves 4-6-8 : Lambesc-Charleval 5 km 350

Epreuves 5-7 : La Roque-Lambesc 4 km

L’itinéraire horaire figure dans l’annexe « itinéraire ».

6.2P. Reconnaissances

**6.2.1P.** - Le nombre de passages est limité à **3** au maximum, des contrôles seront effectués.

**6.2.6P** Les reconnaissances auront lieu le 19 juin et le 24 Juin 2016 de 9 H 00 à 18 H 00.

ARTICLE 7p. Déroulement du rallye

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11P**. Les signes distinctifs des commissaires sont :

* Commissaire de route : chasuble orange
* Chef de poste : chasuble orange barrée

7.5P. Epreuves spéciales

**7.5.1P**. Les temps seront pris au dixième de seconde avec photocellule à l’arrivée des spéciales.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 10p. PRIX

Les prix ne sont pas cumulables :

**Classement par classe**

**Partants 1 à 3 4 à 10 11 à 15 16 à 20 Plus de 21**

au 1er 130 € 260 € 260 € 300 € 330 €

au 2ème 130 € 180 € 220 € 250 €

au 3ème 100 € 130 € 150 € 160 €

au 4ème 100 € 100 € 100 €

au 5ème 50 € 80 €

au 6ème 60 €

Première des Dames: 165 € si plus de 3 partantes.

De nombreuses coupes seront distribuées.

**Note** : En cas d’ex-aequo, les temps réalisés dans l’ordre des épreuves serviront à départager les concurrents.

Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des coupes se fera sur le podium d’arrivée le 26/06/16.

Les chèques seront envoyés, sous huit jours, à l’adresse du premier pilote mentionné sur le bulletin d’engagement.

**Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.**